



NATURE

2050

DOSSIER DE PRESSE

NATURE 2050 : UN PROGRAMME D'ADAPTATION DES TERRITOIRES FRANÇAIS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE RESTAURATION DE LEUR BIODIVERSITÉ

Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité mais aussi d'un groupe d'associations, de scientifiques, d'entreprises et de collectivités, d'agir concrètement afin que les futures générations de femmes et d'hommes puissent vivre dans un environnement préservé, et ce malgré les changements climatiques qui s'annoncent.

Les enjeux du changement climatique et de la dégradation de la biodiversité

Les espaces naturels sont soumis à de multiples agressions : fragmentation, artificialisation, pollution, surexploitation, invasions d'espèces. S'y ajoutent les effets actuels et surtout futurs du changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre. Même si l'objectif international de limiter à 2°C la hausse moyenne des températures mondiales est atteint, l'impact du changement climatique sur les espaces naturels, agricoles et forestiers sera considérable dès 2050. A côté de l'objectif de réduction des émissions, l'enjeu est donc aussi de favoriser l'adaptation des territoires à ce changement. Des actions curatives, fondées sur la restauration de la biodiversité de ces espaces ou sur un fonctionnement durable des écosystèmes, facilitant leur adaptation aux changements climatiques annoncés, peuvent accroître leur résilience et leur permettre de continuer à assurer les services indispensables qu'ils rendent à l'humanité : alimentation, épuration, régulation, récréation...

Un programme innovant

Nature 2050 est un programme original d'adaptation des territoires au changement climatique. Il est fondé sur l'idée que la biodiversité et les solutions naturelles sont les plus à même de permettre aux espaces naturels, agricoles et forestiers de résister aux agressions dont ils sont l'objet. Les actions viseront en particulier les zones humides, les continuités écologiques, la transition des espaces forestiers et agricoles, et la biodiversité en ville.

Un programme partenarial

Le programme est piloté par CDC Biodiversité. Il s'appuie sur un comité de pilotage composé des représentants des structures suivantes : le Muséum National d'Histoire Naturelle, la LPO France (Ligue de Protection des Oiseaux), France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et le Comité Scientifique de CDC Biodiversité. Ce partenariat garantit la pertinence, le bon déroulement et l'ambition environnementale des différentes actions mises en œuvre.

CINQ CIBLES POUR L'ACTION



ZONES HUMIDES



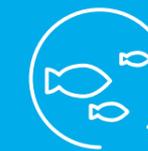
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



TRANSITIONS AGRICOLE ET FORESTIÈRE



BIODIVERSITÉ EN VILLE



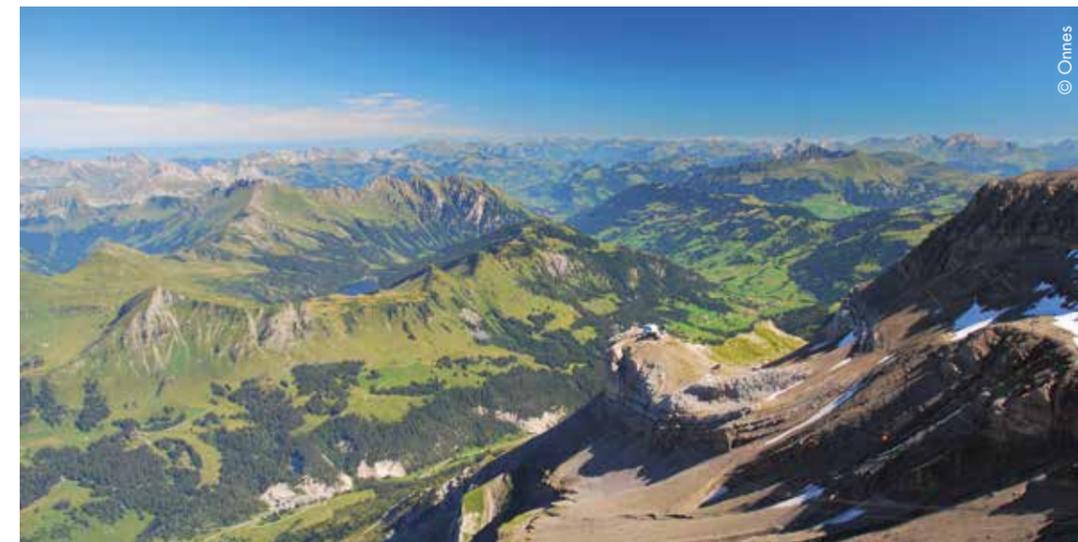
ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

Un engagement de long terme

Sur chaque espace concerné par le programme, CDC Biodiversité mène les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs et elle en assure la gestion, le suivi et l'évaluation jusqu'en 2050. L'horizon 2050 a été choisi, d'une part, car le pas de temps de l'action en matière d'écosystèmes se décline en décennies et, d'autre part, parce qu'il s'agit de la période à laquelle, selon les experts du climat, les changements annoncés provoqueront des effets profonds dans les pays tempérés : inadaptation de nombre d'espèces au climat, récurrence des sécheresses et canicules, épisodes climatiques extrêmes. L'objectif est qu'au-delà de cette période les espaces du programme Nature 2050 soient suffisamment résilients pour ne plus nécessiter d'investissement.

Un nouvel outil pour financer la transition écologique des territoires

CDC Biodiversité propose le financement de cette action à des entreprises, des collectivités et d'une façon générale à toute personne publique ou privée désireuse d'agir concrètement pour l'adaptation des territoires au changement climatique sur une base volontaire. En faisant appel aux acteurs économiques, sur le mode du volontariat, Nature 2050 propose un outil innovant pour financer la transition écologique des territoires en appui des politiques publiques et garantit aussi une pérennité de l'action sur le long terme. L'engagement de CDC Biodiversité est d'agir sur 1 m² jusqu'en 2050 pour chaque versement volontaire de 5 € HT.



© Onnes

DES ACTIONS BASÉES SUR LES SOLUTIONS NATURELLES

L'originalité de Nature 2050 est de déployer un programme d'action, basé sur des solutions naturelles. En effet, face à l'incertitude relative à l'évolution du climat et des systèmes naturels, l'approche la plus raisonnable consiste sans doute de miser sur la résilience d'écosystèmes restaurés. Cette stratégie se structure autour de trois types d'actions : protéger, connecter, restaurer, et vise les milieux suivants :



LES ZONES HUMIDES

Les rivières et estuaires jouent un rôle d'éponges en cas de crues, de réservoirs lors des périodes de sécheresse, de filtres en épurant les eaux polluées. Ce sont de réels amortisseurs climatiques qui protègent contre les crues et les canicules estivales. Ils jouent un rôle important dans le stockage du carbone et atténuent les changements climatiques. Cependant, en un siècle, 70 % de ces zones humides françaises ont disparu en raison de l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, les pollutions, l'arrivée d'espèces envahissantes. Il est nécessaire d'en restaurer une fraction significative.

PROJETS EN COURS : rétablissement du lit naturel des cours d'eau dans le Limousin (Corrèze, Haute-Vienne), restauration écologique d'un écosystème côtier dans la Baie de l'Aiguillon (Vendée, Charente-Maritime).



LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

La faune et la flore sauvages ont besoin d'espaces de taille suffisante pour se reproduire, se nourrir, s'abriter. Il faut pour cela rétablir les continuités entre les espaces naturels. Cette nécessité est encore renforcée par les changements climatiques qui entraîneront des déplacements d'espèces vers le nord de l'Europe. Nature 2050 contribuera à la constitu-

tion d'un réseau écologique fonctionnel et cohérent, à l'échelle du territoire national en recréant des corridors écologiques.

PROJETS EN COURS : restauration des trames vertes et bleues dans un corridor de biodiversité en Bourgogne (Yonne).



LA TRANSITION DES ESPACES FORESTIERS ET AGRICOLES

De nombreuses forêts et cultures ne seront plus adaptées au climat annoncé dès le milieu du siècle. Cela occasionnera de profondes mutations qui doivent être anticipées. En effet, ces bouleversements pourraient réduire la capacité des espaces à capter du carbone atmosphérique et dégrader les services qu'ils rendent (alimentation, bois, qualité des eaux, paysages, épuration...). Le stockage du carbone atmosphérique par le sol devra également être renforcé.

PROJETS EN COURS : revitalisation d'une forêt déperissante dans les Cévennes (Gard et Lozère), adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques dans les Alpes (Hautes-Alpes), soutien au développement de l'agroforesterie à travers le concours « Arbres d'Avenir » sur l'ensemble du territoire (Allier, Drôme, Hérault, Maine-et-Loire, Meuse, Seine-Maritime).



LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

L'extension urbaine, le réchauffement climatique, la nécessité de préserver la biodiversité exigent la constitution, au cœur des villes, de nouvelles infrastructures vertes, permettant de répondre au besoin de nature des citoyens (lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, régulation hydrique...) voire aux besoins alimentaires (l'approvisionnement par l'agriculture urbaine) ainsi qu'à la nécessité de maintenir la diversité biologique.

PROJETS EN COURS : création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle à Sevran (Seine-Saint-Denis), création d'un Pré-Verger (pratique agroforestière ancestrale) conservatoire à Bugnicourt (Nord), création d'un parcours olfactif et mellifère à Limay (Yvelines), renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize à Saint-Etienne et sa connexion au massif du Pilat (Loire).



LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

Les écosystèmes marins et côtiers ont une importance stratégique pour réussir l'atténuation des changements climatiques. L'océan concentre 50 fois plus de carbone que l'atmosphère et échange chaque année des quantités énormes de CO₂ avec cette dernière, ce qui en fait une véritable pompe à carbone. Les solutions fondées sur la nature permettent de préserver la biodiversité remarquable et fonctionnelle comme les récifs coralliens. Elles apportent enfin, à travers les services écosystémiques de multiples avantages pour le bien-être humain. Par exemple, les mangroves retiennent le sol friable des côtes et empêchent l'érosion du littoral.

PROJETS EN COURS : restauration des petits fonds côtiers de la Baie de Marseille pour recréer des habitats, renforcer les populations de poissons et favoriser la résilience des milieux côtiers (Bouches-du-Rhône).



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

“ La question du changement climatique est au cœur des préoccupations d'un établissement comme le Muséum national d'Histoire naturelle. C'est donc tout naturellement que le Muséum a rejoint cette belle initiative de Nature 2050. ”

Bruno David - Président du MNHN



**FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

“ La FNH souhaite contribuer à l'adaptation au changement climatique en s'associant au programme Nature 2050 qui apporte une vision de long terme et des outils pour agir en faveur des écosystèmes. ”

Nicolas Hulot - Président de FNH - Octobre 2016



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**

“ Forte de son expérience et de son réseau national, la LPO France apporte son expertise et son enthousiasme au programme Nature 2050 pour contribuer à son développement au plus près des enjeux de terrain. ”

Allain Bougrain Dubourg - Président de la LPO



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

“ La nature souffre des changements climatiques, mais elle est aussi un réservoir de solutions d'atténuation et d'adaptation. Nature 2050 offre l'opportunité de le démontrer en soutenant des projets portés par les acteurs locaux. ”

Denez L'Hostis - Président de FNE

UN PROGRAMME DÉVELOPPÉ AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR LES TERRITOIRES

Nature 2050 est développé avec les acteurs qui vivent dans les territoires et les font vivre. Des actions concrètes sont conduites par les porteurs de projet ou par CDC Biodiversité, sur des terrains sélectionnés par celle-ci. Les collectivités, établissements publics d'aménagement et, d'une façon générale, les institutions concernées y sont associés.

Déjà de nombreux partenaires engagés

Nature 2050 est financé par des entreprises et des acteurs économiques désireux d'agir dans et pour des territoires où ils opèrent et où vivent leurs clients et leurs salariés :



LES PROJETS EN COURS



SEINE-SAINT-DENIS

création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle à Sevran



2

NORD
création d'un Pré-verger conservatoire à Bugnicourt



1

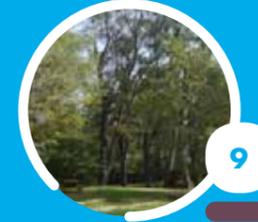
GARD ET LOZÈRE
revitalisation d'une forêt déperissante dans les Cévennes



8

LOIRE

renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize à Saint-Etienne et sa connexion au massif du Pilat



9

HAUTES-ALPES

adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques



10

FRANCE ENTIÈRE

soutien au développement de l'agroforesterie à travers le concours « Arbres d'Avenir »



YVELINES

création d'un parcours olfactif et mellifère à Limay



3

YONNE

restauration des trames vertes et bleues dans un corridor de biodiversité en Bourgogne



4

VENDÉE, CHARENTE-MARITIME

restauration écologique d'un écosystème côtier dans la Baie de l'Aiguillon



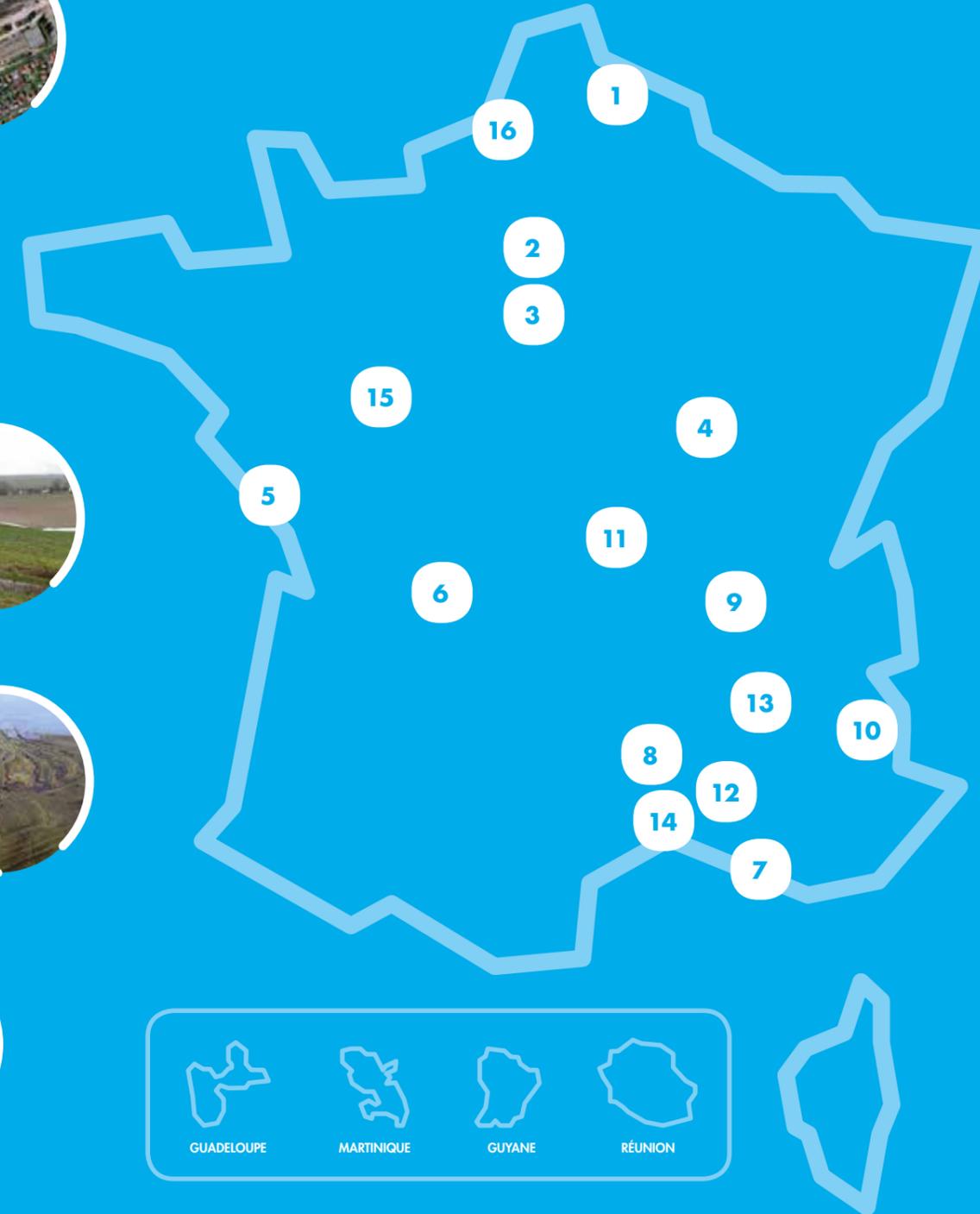
5

CORRÈZE, HAUTE-VIENNE

rétablissement du lit naturel des cours d'eau dans le Limousin



6



11 ALLIER
Ferme de Layat à Trézelles

14 HÉRAULT
Domaine Enclos de la Croix à Lansargues

12 BOUCHES-DU-RHÔNE
le Domaine du Possible à Arles

15 MAINE-ET-LOIRE
Domaine de Fosse-Sèche à Vaudelnay.

13 DRÔME
Ferme des Buis à La Roche sur Grane

16 SEINE-MARITIME
Ferme des Bosquets à Osmoy Saint Valérie

Surface totale des projets
+ de 300 hectares

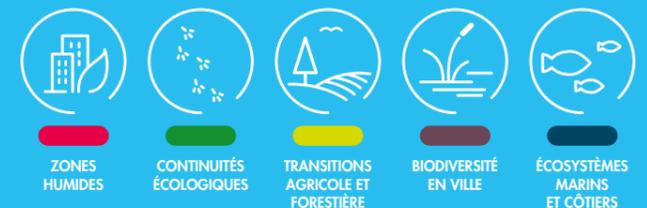


7

BOUCHES-DU-RHÔNE

restauration des petits fonds côtiers de la Baie de Marseille

TYPOLOGIES



CDC BIODIVERSITÉ EN UN COUP D'ŒIL

CDC Biodiversité est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information.

Chiffres clés

Création : **2008**
Equipe : **35 personnes**
Fonds propres : **17,1 M€**
CA 2016 : **3,8 M€**



En partenariat avec :



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur

NATURE2050.COM

